

Intervention de Mme Corinne LEPAGE

Ministre de l'Environnement

Vous achevez à l'instant deux jours d'échange sur le thème de l'eau.

Les sujets que vous avez évoqués sont tous porteurs de grandes questions qui se posent sur cet élément essentiel à la vie. A ce propos, permettez-moi un commentaire un peu rapide sur le sous-titre général que vous avez choisi pour ce colloque : «Le défaut d'eau ou les défauts de l'eau menacent-ils la vie des hommes ?» On pourrait presque croire que c'est un sujet de philo, catégorie A ou même D pour le baccalauréat. De mon point de vue il n'y a pas d'alternative. Le défaut d'eau si on l'interprète et je crois que c'est cela qu'il faut comprendre, comme le manque de disponibilités, c'est-à-dire un problème de quantité ou les défauts de l'eau c'est-à-dire je suppose une qualité défectueuse, problème de qualité menacent incontestablement l'un et les autres la vie des hommes.

Qualité et quantité sont en effet tôt ou tard l'expression d'un même déficit. Cette menace, les hommes l'ont toujours rencontrée et ils ont essayé avec des bonheurs inégaux, d'y faire face. Le Pont du Gard construit par les Romains n'est-il pas la réponse de l'époque à une menace de pénurie ? Le barrage d'Assouan sur lequel on pourrait dissenter n'est-il pas celle d'un pays du XXème siècle ?

L'essentiel n'est donc pas de répondre à la question de savoir si la menace interviendra à l'aube du XXIème siècle. L'essentiel est de relever les grandes tendances ou les grandes évolutions de telle sorte que nous soyons capable le moment venu, et peut-être le moment est-il déjà venu, d'apporter une réponse adaptée qui soit bien comprise de nos

C. LEPAGE

opinions publiques. Faute d'adhésion de leur part, comme dans la plupart des grands problèmes de société aujourd'hui, les modèles mis au point par les docteurs les plus imaginatifs resteront au stade de la théorie.

En me plaçant délibérément dans une perspective d'avenir, je crois important de repérer les nouveaux défis auxquels nous devons faire face à la fin de ce siècle en sachant que chaque époque exige une réponse adaptée aux enjeux qu'elle impose au génie des hommes. Les défis sont immenses et la modestie doit être de mise.

Le premier défi est celui du développement durable. Pendant longtemps l'eau a été pour nos sociétés un enjeu économique et social. Il fallait exclusivement fournir aux populations en réponse au cycle variable de la nature une ressource en eau en volume croissant et disponible en permanence. L'importance stratégique de l'eau a fait que c'est la puissance publique qui, dès l'origine a assumé, quelque soit sa représentation institutionnelle la fourniture d'eau. Depuis les modèles ont évolué et le secteur privé a pris une place déterminante dans la gestion de l'eau. Il n'en reste pas moins que même dans les systèmes les plus libéraux la puissance publique conserve au minimum une responsabilité politique. L'eau n'est pas seulement un produit économique, elle est aussi un bien social. Aujourd'hui cet enjeu économique, social et donc politique est devenu un enjeu écologique. L'eau et plus particulièrement la rivière est un patrimoine naturel porteur d'une faune et d'une flore qui participent à sa vocation de bien-être social. Menacer l'un de ces éléments, c'est non seulement menacer l'ensemble, c'est surtout l'empêcher de répondre à tel ou tel usage. . Intégrer la gestion de l'eau dans la démarche de développement durable en s'inscrivant dans une prospective à long terme devrait permettre de faire émerger une réponse globale aux défis de la fin de ce siècle. Pour cela, il faut être clair. Nous aurons à revoir un certain nombre de politiques publiques : celles des transports, des aménagements, du développement agricole et leurs responsables commencent déjà à se préparer à cette conversion.

L'évolution est aussi présente dans les instances internationales et je voudrais saluer ici l'action déterminante de la Commission des Nations Unies pour le développement durable mise en place à la suite de la conférence de Rio. La commission française du développement durable renouvelée au début de l'année 1996 est chargée d'animer et de proposer aux pouvoirs publics les orientations en vue de promouvoir les objectifs arrêtés à Rio. L'agenda 21 a tracé un programme d'actions pour le XXIème siècle. Veiller avec détermination à son application c'est très directement donner suite aux échanges fructueux

que vous venez d'avoir ; il s'agit de sauvegarder l'eau et donc de sauvegarder la vie. Il ne peut y avoir de développement que durable, c'est-à-dire inscrit dans le temps et dans l'espace. L'eau y participe bien évidemment en premier lieu. Je crois qu'il s'agit là plus que d'une mission ; il s'agit d'un **devoir commun** auquel nous devons tous participer. Je vous remercie par conséquent Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, d'avoir accepté de participer à ces journées qui ont permis de créer et d'apporter une pierre supplémentaire à cet édifice que constitue la construction commune de la protection des eaux.

Le président Professeur Dausset :

Nous tenons à vous remercier, Madame le Ministre, de vos recommandations et de la «bénédiction» accordée à notre colloque. Nous avons adopté il y a quelques instants une résolution que, je pense, vous appuierez et qui est très importante à notre point de vue, c'est que l'eau soit prise par l'UNESCO comme un «**patrimoine de l'Humanité**».

Mme Lepage :

Je me réjouis, M. Le président, de cette résolution. Je crois pour ma part beaucoup à la notion de patrimoine de l'humanité pour y intégrer les différents éléments naturels qui sont indispensables à la vie de tous les êtres humains quels qu'ils soient et où qu'ils soient. Il y a un domaine que je n'ai pas abordé du tout dans les quelques propos que je viens de tenir, c'est l'enjeu géostratégique que représente aujourd'hui l'eau et qu'il ne faut pas minimiser. Si nous voulons éviter que des guerres de demain se fassent pour garder la ressource en eau parce que c'est la condition de vie, je crois indispensable, indépendamment de toute considération écologique, de placer sous la protection de l'UNESCO et des NATIONS-UNIES, les ressources en eau.